

M. Le Duré,  
Les Cèdres,  
Co. de Soulanges,  
P. Q.

# Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

## SOMMAIRE

|  | PAGES                               |
|--|-------------------------------------|
| Coups d'oeil sur l'avenir . . . . .                  | V.-E. Beaupré 161                   |
| Le crédit aux colons . . . . .                       | E. M. 170                           |
| Fleurs de lys . . . . .                              | Les "Cloches de Saint-Boniface" 172 |
| Cours de peinture . . . . .                          | * * * 172                           |
| Qui paie la livraison des emplettes ? . . . . .      | "La Conservation" 173               |
| Une expédition vers le lac Supérieur . . . . .       | Fr. Robert, des E. C. 174           |
| Cartes du "Bon Langage" . . . . .                    | Etienne Blanchard 182               |
| Témoignages anglo-canadiens . . . . .                | * * * 183                           |
| Cours de vacances aux Ecoles d'agriculture . . . . . | * * * 184                           |
| Dans nos sections . . . . .                          | L'Annaliste 185                     |

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

|  |                    |
|--|--------------------|
| Au sujet de l'assemblée du 28 février 1918 . . . . . | * * * 186          |
| Actifons la propagande . . . . .                     | Arthur Gagnon 186  |
| Tableau d'honneur des organisateurs permanents       | J.-Arthur Dubé 188 |
| Bilan du mois de mai 1918 . . . . .                  | Arthur Gagnon 189  |

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous.

Montréal et Etranger, 60 sous.

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois. — Les abonnements partent invariablement du 1er janvier. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 5 sous en timbres-paste.

# SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

*Grand aumônier:* Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Président général:* VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

*1er Vice-président général:* V.-E. BEAUPRÉ, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

*2e Vice-président général:* J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

*Secrétaire général:* GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

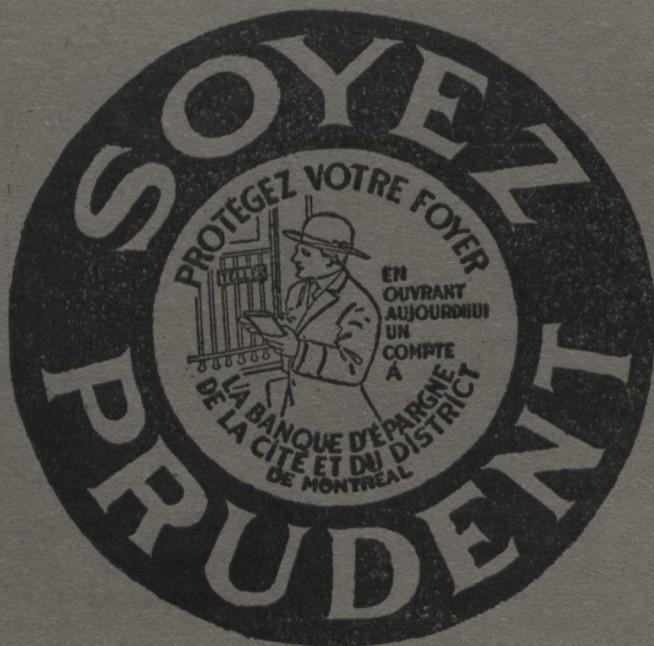
*Treasorier général:* JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.

*Directeurs:* L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville; — E.-P. LACHAPPELLE, D. M., 267 ouest, rue Prince-Arthur; — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes; — VICTOR DORÉ, professeur, 214, rue Berri; — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes; — OMER HÉROUX, journaliste, 43, rue Saint-Vincent; — ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue Saint-Jacques.

*Chef du Secrétariat:* EMILE MILLER, bureau I, Monument national.

*Sous-chef du Secrétariat:* JOSEPH DURAND, bureau I, Monument national.

*CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ:* Caisse Nationale d'Economie — Caisse de Remboursement — Compagnie du Monument national — Société Nationale de Fiducie.



# Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTRÉAL

Vol. 15

MONTRÉAL, JUIN 1918

No 6

## COUPS D'ŒIL SUR L'AVENIR

Nous avons ici, en janvier dernier, essayé de montrer quelques-unes des conséquences probables pour notre pays, des transformations profondes qui s'opèrent présentement par le monde. Comme la vie du Canada à l'avenir va suivre un cours de plus en plus semblable dans ses grandes lignes au cours suivi par les autres nations, comme elle va subir les mêmes influences que celles dominant ailleurs, il n'est pas hors de propos, croyons-nous, de faire une étude plus approfondie de certaines forces, agissant actuellement au sein de toutes les sociétés modernes.

Les événements présents sont dans une large mesure le résultat de l'évolution accomplie depuis un siècle surtout par la civilisation des nations dites chrétiennes. Nous avons déjà signalé le rôle de plus en plus prépondérant tenu par la haute banque dans la vie actuelle, et la place immense occupée par le crédit; en fait, tout l'édifice financier, industriel et commercial repose sur lui de nos jours.

Il fut un temps où l'atelier de production, la maison de commerce, était la propriété d'un individu; puis, les établissements se développant davantage, il devint nécessaire d'associer les capitaux de quelques personnes. Les capitaux ainsi réunis devinrent eux-mêmes bien insuffisants avec l'extension prodigieuse prise par l'industrie et le commerce surtout dans la dernière partie du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Pour construire les chemins-de-fer, réaliser les trusts de l'océan, créer la grande industrie métallurgique, soutenir le grand commerce, il fallait des milliards; ils ne pouvaient être apportés que par les institutions qui recueillent les milliards produits par le peuple. Il en fallait d'autres également pour permettre aux divers gouvernements, aux municipalités, de mettre à exécution leurs gigantesques programmes de travaux publics, d'ordre civil ou militaire.

On voit le rôle capital réservé à la grande banque : en définitive tout converge vers elle. Les institutions financières, par mille ramifications, tiennent à toutes les grandes entreprises d'un pays ; mais elles ressentent inévitablement tous les coups qui atteignent celles-ci.

Les entreprises édifiées grâce à leur appui, présentent des proportions immenses, elles sont par contre très fragiles ; elles sont beaucoup plus vulnérables que celles qui dépendent peu du crédit. Elles ne peuvent pas souffrir que leurs profits baissent au-dessous d'un certain niveau ; elles doivent toujours être en état de payer sur leurs capitaux empruntés, l'intérêt convenu dont le taux demeure invariable.

Les entreprises de création récente, ayant été établies avec des proportions sans cesse grandissantes, dépendent plus, par ce fait même, du crédit : elles ont dû emprunter davantage à leur origine, et elles n'ont pas eu encore le temps, par une longue existence de prospérité, de rembourser une bonne partie des capitaux empruntés.

Les entreprises neuves sont pour cela plus instables que les anciennes ; elles peuvent moins que celles-ci se contenter de profits médiocres. Il s'établit ainsi entre elles une sorte de rivalité : il y a lutte entre les entreprises basées sur la richesse empruntée et celles reposant en grande partie sur la richesse réalisée.

La grande banque prend naturellement parti pour les entreprises qui relèvent d'elle ; si ces dernières s'écroûlaient, leur chute ébranlerait cette banque elle-même : celle-ci perdrait peut-être des fonds qu'elle a elle-même empruntés du public, elle y perdrait sûrement les profits qui lui permettent de payer ses intérêts à ce public.

A part la recherche du gain commune à toutes les entreprises économiques, celles basées sur le crédit ont donc des motifs impérieux d'être particulièrement agressives. Elles sont inévitablement amenées à vouloir dominer les pouvoirs politiques, car ils représentent la force, la force qui décrète les lois, qui crée les conditions de faveur à l'intérieur du pays, qui établit les tarifs douaniers, qui peut au besoin faire servir toutes les ressources de la nation à la défense d'intérêts particuliers et à l'acquisition pour eux de nouveaux champs d'exploitation.

La haute finance est naturellement impérialiste, c'est-à-dire centralisatrice au point de vue politique, ennemie de toutes les autonomies locales, du moins de celles qui pourraient affecter les intérêts qui la préoccupent ; les pays où s'exerce sa domination économique peuvent conserver des pouvoirs politiques en apparence différents, en fait, ceux-ci ne font qu'un par leur soumission à la même puissance financière, et par une évolution fatale cette unité trouvera quelque jour son

expression dans un organisme politique unique se superposant à tous les autres.

La haute finance est impérialiste, c'est-à-dire conquérante, parce qu'elle a besoin pour ses industries de matières premières toujours plus abondantes, de marchés toujours plus étendus, parce que c'est dans les pays neufs qu'elle trouve pour ses capitaux les placements les plus rémunérateurs.

Le monde de la finance a vu se créer des institutions multiples sous l'esprit d'entreprise de notre époque, mais l'indépendance réelle de ces institutions vis-à-vis des plus grandes d'entre elles est souvent disparue; de nos jours surtout un phénomène de concentration s'opère dans le domaine financier comme dans tous les autres; l'évolution se précipite grâce à la guerre; la concentration de l'or en quelques mains est en train de s'accomplir; et cette haute banque, il n'est pas inutile de le déclarer, est aujourd'hui complètement dominée par l'élément juif, qui depuis longtemps d'ailleurs y occupait la première place.

C'est là ce qui explique l'impérialisme ardent de gens comme lord Beaconsfield, lord Rosebery, lord Reading. N'avons-nous pas vu à Montréal même un de ces échantillons de Fils de l'Empire, de féroces impérialistes anglo-saxons, qui n'ont pas plus de sang anglais dans les veines qu'ils n'ont dans le coeur de respect pour la liberté. Le même phénomène s'observe du reste en Allemagne, car là plus que n'importe où peut-être la grande banque, l'industrie et le commerce sont entre les mains d'Israël.

Cette haute finance, pour acquérir la prépondérance politique a du s'employer à transformer les institutions des divers pays; elle a du lutter contre les anciens détenteurs du pouvoir et contre les concurrents éventuels d'aujourd'hui. Elle est naturellement l'ennemie du régime monarchique absolu et du régime arisocratique: sous eux le pouvoir est héréditaire, c'est la naissance qui détermine le choix des maîtres, et c'est là un fait qui échappe au contrôle de la haute finance et qui l'empêche d'asservir à son gré ceux qui font les lois.

En fait, elle est l'ennemie de tout ce qui dans un pays représente une tradition, une pensée indépendante, une force organisée en dehors d'elle-même.

En Angleterre, elle a du ruiner la puissance depuis longtemps établie de la vieille aristocratie anglaise, de la vieille richesse anglaise et combattre aussi la puissance naissante du prolétariat. Pour lutter contre la première, la ploutocratie moderne a du faire une alliance momentanée avec ce dernier tout d'abord; bien des mesures d'un caractère

plus ou moins libéral n'auraient jamais vu le jour, si la ploutocratie n'avait vu en elles des moyens nécessaires pour arracher graduellement le pouvoir des mains de la vieille aristocratie. Ainsi les lois agraires projetées par Lloyd George, le *Home Rule*, sont dans l'esprit de plusieurs, destinées bien moins à améliorer les conditions de vie du peuple anglais ou irlandais, qu'à saper la base économique sur laquelle repose aujourd'hui principalement la puissance de l'aristocratie.

On sait quels coups décisifs cette dernière avait reçus à la veille de la guerre. Celle-ci éclatant, il semble que la ploutocratie jugea le moment venu d'enrayer l'ascension de la démocratie anglaise. A la faveur de la guerre, diverses mesures furent votées qui sont de nature à tarir dans sa source même la puissance du syndicalisme anglais.

Lorsqu'il s'est agi, par exemple, de solutionner le problème économique, on a mis de côté complètement toute la puissante organisation coopérative anglaise. C'est dans cette voie cependant qu'il aurait fallu chercher: déjà en temps de paix ces organismes s'étaient révélés très aptes à réduire autant que possible le coût de la vie; pendant la guerre même, on a vu par exemple les sociétés coopératives de la région de Moscou, établies cependant depuis peu d'années, montrer qu'elles pouvaient très efficacement concourir à cette fin.

Le gouvernement anglais préféra bâtir de toutes pièces une organisation d'état, un système de réglementation, grâce à quoi une clique d'accapareurs a pu extorquer des millions au peuple anglais sans qu'il s'en rende trop compte, parce que c'est l'Etat qui en a payé une forte partie.

Grâce à la guerre, la ploutocratie a réalisé des conquêtes qu'elle n'aurait jamais pu faire dans des circonstances différentes. Pour atteindre ces beaux résultats, elle a dû s'allier à certains éléments de la vieille aristocratie: c'est ainsi qu'est né le cabinet Lloyd-George, le protégé de lord Reading et de la haute finance. De ces nouveaux alliés la ploutocratie n'avait pas beaucoup à craindre, car leur puissance a reçu un coup dont elle ne peut se relever; si on les a admis au partage du pouvoir et des dépouilles, on ne leur a fait aucune concession essentielle et on s'est réservé les moyens de leur tordre définitivement le cou, quand l'heure paraîtra propice.

Ainsi, pendant la guerre, on a étendu le suffrage populaire à tous les hommes et toutes les femmes du Royaume-Uni. Il n'est pas besoin d'être très perspicace pour prévoir comment un semblable électoral, cuisiné à point par la grande presse aux ordres de la haute finance, va se faire représenter au prochain parlement anglais, alors que tant de

blessures causées par la guerre lui feront sentir leur cuisante douleur. Il va y envoyer surement une députation aux allures révolutionnaires, qui va faire un holocauste de tous les privilèges de l'aristocratie, de la fortune, de l'Eglise établie et de maintes institutions de la vieille Angleterre.

La presse servile criera que c'est une noble besogne démocratique qu'on exécute; en réalité on consommera la ruine de l'aristocratie, de la vieille richesse, et l'asservissement du peuple à la haute finance.

On n'est pas sans le pressentir en Angleterre, et c'est ce qui explique l'inquiétude qui se révèle dans certains milieux. Les interventions de lord Lansdowne, par exemple, sont dues à cet état d'esprit semblait-il: on se rend compte que plus la guerre dure, plus les ruines s'accumulent, plus élevée sera la note à payer, et que l'aristocratie en fera les frais pour une bonne partie. Comme les intérêts de la ploutocratie sont plutôt mondiaux, tandis que ceux de la noblesse sont confinés principalement à l'Angleterre, ces derniers ne sont guère soucieux de prolonger la guerre au risque d'être immolés, à seule fin d'assurer l'avantage des premiers.

Si nous tournons les yeux vers l'Allemagne, nous y constatons une situation analogue par bien des côtés: là, la haute finance juive domine le parti libéral-national qui représente les intérêts de la grande industrie et du grand commerce; elle tient également sous son empire le parti socialiste dont elle se sert pour combattre le parti des junkers, des nobles propriétaires terriens, de la Prusse surtout; ceux-ci sont groupés dans le parti conservateur, ils sont en lutte presque constante avec les deux précédents partis, ils s'opposent à ce que les intérêts agricoles soient sacrifiés aux intérêts industriels et commerciaux. Le Centre catholique qui a groupé une forte partie de l'électorat allemand, et l'a empêchée d'être captée surtout par les partis antigouvernementaux, tels que le parti socialiste, tient une attitude moyenne et il a mis obstacle assurément à une conquête plus rapide et plus complète du pouvoir par la haute finance.

Celle-ci pour arriver à ses fins prône, en Allemagne comme ailleurs, le suffrage populaire universel s'exerçant aussi directement que possible; c'est-à-dire l'élection faite dans des circonscriptions immenses, dans des conditions impossibles pour d'autres que ceux qui ont son appui.

Ces réformes prétendues démocratiques sont vivement combattues par l'élément junker, car elles mettraient fin au régime de faveur dont il jouit présentement et qui lui permet d'exercer une influence appré-

ciable dans les parlements de l'Empire, surtout en Prusse. Il y a un an environ, elles étaient à l'ordre du jour en Allemagne; elles furent l'objet de promesses formelles de la part du Kaiser; depuis, elles semblent être passées à l'arrière-plan pour quelque temps. Le programme de la haute finance ne s'accomplit pas toujours sans résistances; pour diverses raisons elle semble avoir jugé opportun de faire un compromis temporaire avec les Junkers; une d'entre elles est peut-être le désir de faire face à la nouvelle situation russe, et de se livrer plus à son aise à l'opération d'assimilation du morceau russe.

La ploutocratie allemande elle aussi recherche surtout des avantages économiques; ses intérêts ne sont pas confinés à l'Allemagne, ils sont d'ordre mondial. Les Junkers, bien que profitant de la prospérité général de l'Allemagne, et de son expansion dans le monde, ont leurs intérêts immédiats et primordiaux dans le sol même de l'Allemagne; s'ils recherchent des agrandissements de territoire, c'est en Europe même, et non pas en Afrique ou en Asie. Mais ces annexions doivent être déguisées: on ne peut incorporer directement à l'Empire allemand de nouvelles populations étrangères, car même avec le suffrage restreint existant, il y aurait danger d'avoir au parlement de l'empire, un trop grand nombre d'éléments de race non germanique ou de croyance catholique.

L'impérialisme des Junkers pousse donc à la constitution de divers états, surtout dans le bassin de la Baltique, états semi-indépendants, au sein desquels les barons allemands, grands propriétaires du sol, jouiraient d'une situation privilégiée. Ces états étant liés à l'Allemagne par des ententes économiques pour une longue période, la haute finance aura toute facilité pour les exploiter; comme ces nouveaux états enserrant la Grande-Russie et lui ferment l'accès de la mer, au nord et au sud, le flot des exportations et importations russes devra passer à travers ces états-filtres, et cette circonstance facilitera à la ploutocratie internationale la conservation de son emprise économique sur la Grande Russie.

Après avoir retiré tout le bénéfice de sa trêve avec les Junkers, la haute finance en Allemagne saura bien raviver les réclamations pour le suffrage universel; il n'est guère probable qu'elle permette aux seigneurs prussiens de consolider leurs positions en Allemagne et dans les états nouveaux qui l'avoisinent.

En Russie même, avant la guerre, la haute finance rencontrait bien des difficultés à la libre exploitation des ressources de l'empire moscovite; on sait les restrictions imposées aux juifs, lesquelles étaient

déterminées surtout par des considérations d'ordre économique. La loi russe permettait au capital étranger de participer aux entreprises russes, mais elle décréait que la direction de ces entreprises serait exclusivement russe; elle voulait conserver aux Russes le contrôle des forces économiques et financières de leur pays, sachant bien que le jour où tous les ressorts de la vie économique russe seraient entre les mains de l'étranger, l'indépendance réelle du pouvoir politique aurait vécu.

La guerre a réglé son affaire au tsarisme. La révolution a d'abord porté au pinacle le juif Kerensky, ce Gambetta de la Russie moderne, grand débiteur de rhétorique creuse, affectant un patriotisme aussi intense que tapageur. En se jetant à la tête du mouvement révolutionnaire, il a empêché les vrais patriotes russes d'en prendre la direction et de le canaliser dans le sens des intérêts véritables de la Russie. Tout en prodiguant les discours patriotiques et belliqueux, il laissait libre carrière à tous les agents de dissolution et de trahison, empêchait que leur activité criminelle ne fut réprimée, et préparait l'humiliation définitive de l'énorme empire moscovite et son assujettissement au régime préféré de la ploutocratie.

Mais les révolutionnaires russes de bonne foi n'entendaient pas échanger le joug du tsar pour celui de la haute banque; mais les patriotes russes ne voyaient pas sans angoisse le chemin sur lequel s'engageait leur pays à la suite de Kerensky; mais tous ceux qui en ces dernières années avaient déterminé un puissant mouvement économique et social et provoqué une abondante floraison d'oeuvres et d'associations, entendaient bien donner au nouveau régime une autre forme que celle qu'on paraissait vouloir lui imposer. C'est la coalition de tous ces éléments, très mêlés il va de soi, qui amena la chute de Kerensky.

Qu'à la tête de ce nouveau mouvement, des créatures de la haute finance aient réussi à se glisser, en professant un grand amour des principes dont il s'inspirait, comme un Kerensky s'était imposé à la première révolution à l'exclusion des vrais patriotes russes, il n'y aurait rien d'étonnant; qu'il se soit opéré avec le concours de gens professant les doctrines les plus folles, cela était inévitable; qu'on ait profité du désarroi encore plus grand occasionné par cette nouvelle révolution, pour mener à sa conclusion l'oeuvre de dissolution poursuivie par Kerensky, cela est d'autant moins surprenant que le nouveau régime devait être vu d'un oeil peu favorable par la ploutocratie internationale.

Il est difficile assurément de juger présentement les choses de Russie. Il semble bien toutefois que le gouvernement des soviets, quelque extravagant et utopique qu'il puisse paraître à certains égards, repose en définitive sur une base telle qu'il sera très capable de conserver en pratique au peuple russe le contrôle effectif de sa vie politique, économique et sociale; et c'est précisément pourquoi il voit se dresser contre lui toutes les forces du capitalisme international.

Ce serait juger bien légèrement que de rendre ce régime responsable de tous les crimes perpétrés en Russie. Tout gouvernement qui succédait au tsar tombé, devait se trouver aux prises avec des difficultés formidables, surtout si l'Allemand accentuait sa pression à la frontière, et encore plus après le travail de désintégration accompli durant plusieurs mois sous Kerensky.

Du moment que dans l'empire russe, le gouvernement voyait son autorité affaiblie, il était inévitable que toutes les passions et les doctrines longtemps comprimées se donneraient libre cours.

Les horreurs commises sont dues à l'anarchie, à l'absence d'autorité effective entre les mains du pouvoir politique établi, plutôt qu'au principe même de ce pouvoir.

Mais, si le principe subsistait jusqu'après la tourmente, alors le gouvernement auquel il aurait présidé reprendrait graduellement de l'autorité. Les soldats prussiens ne pourront pas toujours menacer le sol de la Russie, et le jour où les choses reprendront leur cours normal, si le gouvernement qui dirige les destinées du peuple russe était véritablement le serviteur de ses intérêts et soustrait à la domination des influences étrangères, il saurait bien refaire à la Russie, son indépendance économique et financière, en dépit de toutes les entraves et les charges dont on aurait pu l'accabler; et c'est là précisément ce que veut prévenir la haute finance. Une monarchie constitutionnelle, avec un monarque russe apporté dans les fourgons de l'étranger, ferait probablement bien mieux son affaire présentement.

La tournure prise par la révolution russe est apparemment un contretemps dans le programme de la ploutocratie; c'est une des raisons qui l'ont sans doute amenée à consentir une courte trêve au Junker prussien.

Sans cela sa domination eut été complète sur toute l'Europe orientale et presque toute l'Asie. Seul l'empire Japonais en Extrême-Orient résiste à sa pénétration: il ne permet pas au capital étranger de participer directement aux entreprises japonaises; c'est l'état lui-même qui emprunte de l'étranger et qui ensuite prête aux entreprises

nationales; il se les assujettit ainsi davantage et les empêche de passer sous l'influence extérieure; il travaille à créer une richesse absolument japonaise.

Les événements donnent aussi un démenti aux espérances de la haute banque juive en ce qui concerne la France. Nul doute que son programme comportait l'écrasement de la France dès le début de la guerre. Mais la Belgique, par son héroïque sacrifice a retardé la marche des hordes allemandes, elle a permis à la France de se ressaisir pour recevoir leur choc. Par sa merveilleuse résistance, la France a enrayé et elle contient toujours le flot des envahisseurs; elle a empêché la marée sanglante de rouler jusqu'aux Pyrénées et de submerger même la péninsule ibérique. Son héroïque vaillance a préservé la plus grande partie de son sol et celui de l'Espagne des dévastations de la guerre; grâce à elle des pays demeureront, que la guerre n'aura pas débilités jusqu'à en mourir, et livrés en proie à la haute banque juive.

La France aura préservé son sol, elle aura aussi libéré son âme de bien des servitudes qui l'humiliaient; elle aura agrandi peu son territoire, mais elle aura exalté son coeur et son esprit, et accompli les conquêtes morales les plus élevées.

N'ayant été vaincue ni par la force ni par la trahison, n'ayant sombré ni dans la défaite ni dans la honte, elle se sera faite l'âme qu'un peuple doit avoir pour marcher vers les plus hautes destinées et pour réaliser la forme la plus parfaite de civilisation. Chez elle la vie morale, intellectuelle et matérielle a atteint un niveau élevé, une sève généreuse déborde de son âme que le christianisme a pénétrée si profondément; elle vient de pratiquer trop intensément la leçon du sacrifice, du dévouement et de la fraternité pour ne pas continuer à s'inspirer d'elle dans la réorganisation de la société française, et réaliser chez elle un modèle de démocratie chrétienne.

Ainsi tandis que des peuples réputés plus puissants se courberont sous le joug honteux du socialisme et dépériront sous le poids de cette servitude, la France, l'Espagne puis l'Italie, c'est-à-dire les trois nations que le catholicisme a le plus profondément marquées à son empreinte, marcheront vers les sommets de la civilisation et donneront naissance à un ordre social sans pareil dans l'histoire.

Ces transformations ne s'opèreront pas sans lutte évidemment : des assauts furieux vont être livrés par ces forces monstrueuses qui aspirent à dominer le monde, contre les hommes et les institutions qui mettent obstacle à leurs desseins. Aujourd'hui ils se livrent sur les champs de bataille, demain ce sera surtout sur le terrain économique,

politique et social; aujourd'hui et demain, avec une perfidie et une rage inlassables, ils sont livrés sur le terrain religieux.

Le catholicisme et la papauté sont en effet la doctrine et l'institution qui toujours se dressent sur le chemin de tous les tyrans; par leur essence même ils sont opposés à toute domination abusive inspirée par l'orgueil et la cupidité.

La doctrine qui prétend régner seule sur les âmes est l'ennemie de ceux qui aspirent à dominer l'esprit et l'âme des peuples, afin de les tenir plus facilement courbés sous leur joug.

Le christianisme est un principe d'action et de vie, qui suscite des créations dans tous les domaines, qui tend irrésistiblement à remettre toute chose dans l'ordre, et à faire prendre à la société humaine la forme la plus apte à assurer aux hommes de chaque siècle, le plus haut degré de vie morale, intellectuelle et matérielle. Il est l'adversaire de ceux qui entendent déformer toute l'organisation sociale pour asservir l'humanité à leur orgueil et leur cupidité. La papauté a été ostracisée par les césars de la Rome antique et les empereurs de Byzance, par les empereurs de l'Allemagne du moyen-âge et par le Bonaparte impérial; sa doctrine est poursuivie avec une égale haine par l'empire païen japonais d'aujourd'hui et par l'oligarchie de ploutocrates du monde occidental, la véritable tête de l'organisation maçonnique.

Ceux-ci ont conscience que la vertu du catholicisme est la plus merveilleuse force de résurrection que le monde possède, et qu'aussi longtemps que ce levain agira sur le monde, il le soulèvera en dépit des poids d'oppression dont on peut l'accabler, et qu'il rendra toujours précaires les triomphes de ceux qui rêvent de transformer la société en un immense baignoire soumis à la loi du collectivisme.

Car c'est bien là le régime que la haute banque juive va tendre à instaurer dans tous les pays où elle parviendra à dominer en maîtresse.

V.-E. BEAUPRÉ

---

## LE CRÉDIT AUX COLONS

---

A l'heure où gouvernements, associations et individus se préoccupent de la question d'augmenter l'étendue cultivée, on lira avec intérêt cette lettre qu'un ami de la colonisation reçoit d'un autre ami de la même cause, et qui se rapporte à l'un des projets les plus chers à notre Société: l'établissement d'un *crédit aux colons*.

“ Je regrette que vous n'avez pu trouver le capital nécessaire pour lancer votre coopérative. Tout ce qu'il y a de capital ici (bien peu, après tout), est engagé ailleurs. Nos petits capitalistes aiment mieux aussi faire travailler pour eux les colons, que de travailler pour les colons. Moeurs héritées de Normandie, quoi !

“ Puisque la Saint-Jean-Baptiste est disposée à organiser le prêt aux colons, pourvu qu'elle ait des garanties de remboursement indiscutables, je crois qu'il y aurait moyen de trouver un système pratique d'utiliser ces bonnes dispositions. Il ne faut pas y aller à la légère, certes !

“ Le colon n'a pas droit actuellement d'hypothéquer son lot, et c'est très sage, comme règle générale, vu la rapacité des prêteurs et des exploiters de tous genres. Mais le droit d'hypothèque en faveur d'une Société d'aide du colon, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, n'offrirait aucun danger. Il faudrait l'obtenir de nos législateurs. L'occasion sera propice à la prochaine session ; car ce droit doit être accordé en faveur du gouvernement fédéral, pour les prêts qu'il fera aux soldats qui se feront colons dans Montgay et Ducros. Pourquoi ne demanderiez-vous pas en même temps le même droit pour la Société Saint-Jean-Baptiste ou ses filiales ? Il faudra ensuite tenter l'essai sur un champ restreint. Si tout va bien, l'oeuvre peut prendre des proportions très vastes et faire un bien immense. Croyez-vous que cela puisse s'organiser ?

“ Le crédit aux colons par le gouvernement lui-même est impraticable, croyez-m'en. Mais le gouvernement peut protéger efficacement l'aide particulière aux colons, et il doit le faire.

“ La surveillance de l'application des lois et règlements de la colonisation devrait être aussi l'un des principaux objets de l'activité des sociétés de colonisation. Je fais ce que je peux autour de moi ; mais je ne peux tout faire ce que je devrais faire, et cela pour différentes raisons — la plupart d'ordre local. Si une société de colonisation intervenait, j'aurais cent fois plus de force contre les obstacles locaux ou autres.

“ Je vous jette à la hâte ces quelques idées : vous qui avez l'intuition des choses de la colonisation, vous saurez développer les projets utiles qui peuvent s'y trouver. ”

E. M.

## FLEURS DE LYS

---

Sous ce titre, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de publier huit des quarante-deux compositions qui lui ont été adressées à l'occasion d'un troisième concours littéraire destiné à encourager les écrivains de chez nous. Après ses concours sur la *Corvée* et la *Croix du Chemin*, elle avait proposé aux concurrents l'histoire du Canada tout entière.

Le premier travail, intitulé: " Profils de saints ", évoque des figures historiques de religieuses du temps de Jeanne Leber. " Le premier abatis " rappelle le premier colon canadien, Louis Hébert. Une ingénieuse fiction d'une première descente sur la terre canadienne vers 1444 constitue le troisième morceau du recueil. Un quatrième fait revivre le glorieux épisode de Lévis brûlant ses étendards sur l'île Saint-Hélène plutôt que de les rendre aux Anglais: ce que les historiens d'aujourd'hui soutiennent n'être qu'une légende. Un cinquième résume la carrière mouvementée de notre glorieux marin Pierre Le Moyne d'Iberville. Les trois derniers ont pour titres: " Une expédition au lac Supérieur ", " Le recensement de Ville-Marie par Talon, en 1667 " et " Les derniers lys de France ".

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a, une fois de plus, bien mérité de la cause française, en présentant au public un nouveau volume intéressant et de nature à faire du bien. On peut se le procurer à ses bureaux, au Monument National.

*Les Cloches de Saint-Boniface*, 1er juin 1918.

---

## COURS DE PEINTURE

---

Des cours de peinture seront donnés en plein air, sous la direction de M. Ivan Jobin, à Saint-Jean-de-Matha, dans les Laurentides, du 27 juin au 7 juillet prochain. Le départ se fera de la gare Viger, l'avant-midi du 27. Le prix du passage pour chacun est de \$2.85 aller et retour.

Des arrangements ont été faits à Saint-Jean-de-Matha, de sorte que les élèves ne paieront que huit piastres chacun, pour chambre et pension.

Ce cours compte douze leçons, et le prix en est de \$9.00 par élève. Chacun doit se procurer assez de matériel pour faire une quinzaine de croquis (couleurs nécessaires pour faire sa palette, chevalet, panneaux, toiles, pliant, brosses, pinceaux, etc.). On est libre de faire ces croquis au pastel ou à l'aquarelle.

Si la température n'est pas favorable, en cas de pluie par exemple, un atelier sera à la disposition des élèves.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser le plus tôt possible à l'Université Laval, 185, rue Saint-Denis, de 2 à 5 heures, tous les jours, du 17 au 26 juin.

---

## QUI PAIE LA LIVRAISON DES EMPLETTES ?

---

### Gaspillage d'argent et de main-d'œuvre

---

Le coût de la livraison des emplettes se monte approximativement à quatre pour cent des ventes totales, dont environ la moitié est livrée à domicile. Les ventes annuelles de \$35 000 d'effets, par exemple, coûteraient donc \$1 400. de livraison, dont les clients qui font livrer leurs achats à domicile paient \$700 et ceux qui emportent eux-mêmes les leurs \$700, bien qu'ils ne bénéficient pas du service de livraison. Cependant les personnes qui emportent ce qu'elles achètent font plus, car si toutes les emplettes eussent été livrées, les frais de livraison seraient doublés et les acheteurs, recevant leurs effets à domicile, seraient tenus de payer huit pour cent du coût des marchandises pour ce service.

Voici comment fonctionne le système actuel de livraison des emplettes à domicile : La personne qui emporte ses achats paie \$1.04 un article valant \$1.00, au prix coûtant. Celle qui fait livrer ses emplettes à domicile reçoit des effets d'une valeur de \$1.00 majorés de huit cents, c'est-à-dire, \$1.08, sur paiement de \$1.04.

Le nombre de petits achats par une même personne est aussi une particularité des frais de livraison. Si la taxe de livraison, qui varie de six à dix sous, était ajoutée à chaque article, le client protesterait. Le marchand évite la rouspétance et règle les frais de livraison, conformément à un certain pourcentage ; il s'ensuit que le client qui groupe plusieurs achats, pour n'en faire qu'une seule livraison, fait retomber la charge sur celui qui est moins sensé.

En conséquence, une analyse du système actuel de livraison des effets à domicile nous montre que l'on surtaxe le client qui emporte ses emplettes, tandis que celui qui fait livrer ses effets échappe à cette surtaxe.

Le Canada manque en ce moment de bras pour la production ; pourquoi ne se contenterait-on pas d'une seule livraison par jour, que l'on n'emporterait pas chez soi les achats d'un poids raisonnable, et n'établirait-on pas de livraisons coopératives dans la mesure du possible ?

*La Conservation.*

## UNE EXPÉDITION VERS LE LAC SUPÉRIEUR

Nous sommes aux premiers jours de septembre 1678.

La rivière des Outaouais, à travers la forêt sans limite, coule murmurante vers le lac des Deux-Montagnes, où se perdent ses eaux. L'orme pensif courbe vers elle sa tête ronde ; le peuplier géant y mire ses branches grêles, et les bouleaux,

Si menus et si blancs parmi les souches grises, <sup>1</sup>

y regardent trembler leurs feuilles frissonnantes.

L'orchestre des oiseaux est en fête. Le pinson chanteur roule ses notes joyeuses, le moucherolle brun, sa mélancolique plainte ; et, pendant que gazouille la fauvette jaune, la noire tribu des corneilles, voguant d'une rive à l'autre, lance ses cris sauvages.

Soudain, du bas de la rivière, retentit, clair et français, un chant, plus suave que les mélodies des bois :

Trois beaux canards s'en vont s'baignant,  
 En roulant ma boule ;  
 Le fils du roi s'en va chassant,  
 Rouli, roulant, ma boule roulant,  
 En roulant ma boule, roulant, en roulant ma boule.

Glissant sous la poussée de quatre rameurs aux bras nus, un léger canot d'écorce remonte le courant ; à l'arrière, un sauvage manoeuvre une pagaie en forme de gouvernail.

<sup>1</sup> Albert Ferland, *Le Canada chanté.*

Le chef de l'expédition, superbe sous son large chapeau de feutre, est assis au milieu du canot ; une épaisse moustache noire souligne ses traits énergiques ; ses mains s'appuient négligemment sur un long mousquet planté devant lui : c'est Daniel-Greysolon, sieur du Luth, aventurier, coureur de bois. Il a quitté Montréal pour explorer le lac Supérieur et l'immense pays des Sioux.

Pendant que passe le premier canot, un deuxième paraît, monté par cinq hommes. Obéissant à la cadence du chant, les rames ruisse-lantes, frappent les eaux en mesure... On entend un dernier couplet :

O fils du roi, tu es méchant,  
En roulant ma boule ;  
D'avoir tué mon canard blanc,  
Rouli, roulant...

Les voix s'éloignent ; la rivière coule toujours murmurante : les feuilles jaunissantes gémissent sous le vent.

Pendant des heures, les canots voguent vers l'ouest ; mais voici que le soleil agrandi, tombe rouge derrière les nuages couchés à l'horizon. Le vent fraîchit ; les premières étoiles vont paraître.

Les voyageurs fatigués tirent leurs canots vers la rive, à travers les fleurs flottantes des nénuphars, les feuilles allongées de l'iris et les quenouilles aux épis veloutés.

On s'arrête pour la nuit. Les Canadiens, couverts d'une longue capote, un pistolet passé à la ceinture, s'assoient à l'indienne au pied d'un vieil arbre ; nous voyons là les coureurs de bois fameux : Lemaître, Bellegarde, Pépin, Masson. Les trois sauvages, vêtus d'une culotte en peau de chevreuil, la chevelure ornée de deux plumes raides, préparent le bivouac... Les coups de hache résonnent, on entend les branches craquer et le bruissement des feuilles sous les pas.

Là-haut, le ciel s'illumine. La grande Croix du Nord ouvre ses bras de feu ; le Chariot de David resplendissant de lumière, tourne avec lenteur ; et, vers l'est, monte l'Aigle à l'oeil de diamant.

Tout en apprêtant le souper, les Canadiens aux voix sonores chantent toujours, et leur rythme mélancolique s'harmonise avec la nuit tombante :

Isabeau s'y promène, le long de son jardin,  
Le long de son jardin, sur le bord de l'île,  
Le long de son jardin, sur le bord de l'eau,  
Sur le bord du vaisseau.

Un feu brille dans la clairière, le repas est prêt : quelques poignées de maïs cuit à l'eau, du gibier grillé à la broche, une lampée d'eau-de-vie pour fouetter le sang ; bientôt, les voyageurs, roulés dans leurs couvertes, dorment profondément.

Tout repose dans la nuit : seul l'engoulement fait alterner son cri rauque avec la flûte douce de la grive solitaire et le coassement monotone de la grenouille plaintive.

Le soleil n'aura pas encore paru le lendemain, lorsque les canots reprendront leur course, et les rameurs, leurs chants.

\* \* \*

Ce voyage vers l'inconnu doit être long et fatigant. Plusieurs fois déjà, les aventuriers se sont mis à l'eau pour ne pas déchirer les embarcations sur les pierres ; souvent, il a fallu charger sur son dos les marchandises, transporter les canots.

Pendant quelques jours, du Luth suit la rivière des Outaouais, mais à l'endroit où elle fuit vers le nord, l'explorateur s'engage dans un chapelet de lacs reliés par des cours d'eau rapides. Les portages aux noms poétiques et français sont successivement franchis : portage des Galops, de l'Épine, des Roses, de la Marquise. Enfin, voici le lac Nipissing, où l'on fera halte pour quelques jours, profitant de l'hospitalité d'une bourgade indienne.

Du Luth voulait se faire " connaître des sauvages " suivant son expression. Il offrit donc au chef du village un grand fusil, et lui dit par son interprète : " Grand chef, Ononthio te promet sa protection, si tu veux combattre ses ennemis, toi et ta nation. " Le chef accepta le présent et, debout, son bras tatoué dressé vers le soleil, répondit solennellement : " Je veux que le soleil cesse de fondre la neige et de réchauffer la terre, si les Nipissings manquent de fidélité aux Français. " Puis il remit à du Luth un collier et des peaux de castor, l'invita à un grand festin, et on scella l'alliance par une expédition de chasse et de pêche.

Il fallut se remettre en route. Les canots traversèrent le lac, laissant à droite une haute montagne, tombeau du grand Castor, d'après la croyance naïve. Ils entrèrent ensuite dans la rivière des Français, aux rives désolées, formées de rochers abrupts, où à peine quelques arbres montrent de loin en loin leurs maigres silhouettes tordues par le vent.

A la mi-novembre, les canots atteignaient le lac Huron, la "Douce Mer", que du Luth et ses compagnons saluaient d'un cri d'enthousiasme. La surface verte, à peine ridée par le frisson des petites vagues, s'étendait jusqu'à l'horizon, touchant le ciel par une barre d'azur sombre; à l'ouest, le soleil rougeâtre, sur le point de disparaître, regardait son image bercée au sein des eaux; vers le sud-ouest s'allongeait la côte dénudée de l'île Manitoulin, où vivent les Amionnes, descendants du dieu souverain, le Grand Lièvre.

Du Luth s'arrêta sur les bords du lac pour y passer l'hiver. Des tentes furent dressées, recouvertes d'écorce de bouleau, et, sans incidents, les mois s'écoulèrent, la troupe trouvant en abondance le gibier et le poisson.

\* \* \*

Les ortolans au collier jaune, la grive au corsage roux et la corneille,

Inclinant son vol noir vers la cime des pins. <sup>1</sup>

annoncèrent le retour du printemps. Les canots remis en état, on prit la route du lac Supérieur.

Au saut Sainte-Marie, du Luth envoya à Frontenac une lettre afin de justifier son départ clandestin pour cette grande expédition. "Je n'ai pas pris les ordres de votre Seigneurie, lui disait-il, mais je compte que le service que je rends à Sa Majesté, disposera favorablement votre Grandeur à mon égard. Il est de première importance d'attacher à notre cause ces sauvages de l'ouest."

Les canots continuent leur route, et, au printemps de 1679, apparaît le grand lac Supérieur, réservoir infini d'eau limpide, dont les rives s'égayaient de verdure renaissante. Après avoir navigué le long des côtes, le 2 juillet, l'expédition atteint le village des Nadouecioux, où du Luth, arbore les armes de sa Majesté le roi de France. "Notre pays est très grand, dirent à du Luth les Sioux; au soleil couchant, il y a les Karésis, puis la terre est coupée; au-delà, il n'y a que de l'eau puante"; c'est ainsi qu'ils nomment la mer.

Maintenant commence la partie principale de la mission que du Luth s'était imposée: établir la paix entre les tribus des Sioux, les attirer aux Français, ouvrir des débouchés pour les pelleteries.

<sup>1</sup> Albert Ferland, *Le Canada chanté*.

Les Sioux formaient la peuplade la plus nombreuse du Canada. Grands, robustes, bien taillés, ils parlaient lentement leur langue sifflante et se peignaient sur le corps des figures de serpent, d'ours ou de buffle. Pour honorer leur dieu, le soleil, ils pendaient aux arbres, des chiens, qu'ils laissaient mourir enragés; souvent on rencontrait dans les bois, ces horribles cadavres se balançant sous la bise.

Le 15 septembre 1679, du Luth envoya des messagers à toutes les nations sauvages de l'ouest, leur donnant rendez-vous pour l'hiver suivant, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Duluth.

Les délégués vinrent de loin, "fourrés comme des ours"; aussitôt arrivés, ils présentaient leurs hommages à du Luth. "Ce collier contient ma parole, disait un chef puissant, et j'assure que l'original pressé de la soif ne désire pas avec plus d'ardeur l'eau des rivières que je ne désire enterrer pour jamais les flèches et la hache."

Un capitaine sioux s'approcha en pleurant, appuya ses deux mains sur les genoux de du Luth et se recommanda à lui. "Toutes les nations ont leur père, dit-il, et moi, je vis sans protecteur". Le sauvage étendit ensuite une peau d'ours, sur laquelle il étala une vingtaine de flèches; il les prit les unes après les autres, nommant une bourgade de sa nation en même temps, et demanda au chevalier de lui accorder sa protection.

Vint la réunion plénière. Les délégués, rassemblés dans une grande hutte, s'assirent en cercle sur leurs talons, du Luth tenant la place d'honneur; on plaça au centre le calumet, sorte de vase en pierre rouge, orné de plumes et muni d'un tube de quatre à cinq pieds.

Du Luth expliqua le but de la réunion. "Je vous ai convoqués, leur dit-il, afin que vous puissiez tous dormir en paix dans vos cabanes, sous la protection du grand roi qui règne au-delà des eaux. C'est avec ce grand roi que vous allez faire alliance."

Les sauvages, les yeux fixés à terre, quelques-uns fumant par petites bouffées, gardèrent un silence presque complet. A peine si, de temps en temps, une de ces figures impassibles, prononçait une parole; puis l'on n'entendait que le crépitement du feu.

La première séance terminée, il restait aux sauvages à délibérer entre eux. Ces conseils secrets durèrent quelques jours, mais du Luth connut à l'avance que les décisions seraient favorables à sa cause.

Lors de la réunion finale, un jeune homme illustre par sa force et ses ruses, ayant déjà tué cinq ennemis dans le combat, éleva la voix, disant: "Je ne suis pas un homme de conseil, j'écoute ordinairement les anciens, voici la paix. Ononthio tu as sans doute beaucoup de joie de voir ici tous ces peuples autour de toi: toute la terre est devant toi

pour faire un grand amas de haches ; sache que le premier qui la lèvera contre toi, nous la lèverons tous contre lui. Enterrons la hache et le bouclier, et faisons passer une rivière par dessus. Nous ne donnerons nos fourrures qu'aux Français nos alliés. ”

Le calumet passa de bouche en bouche, chacun lançant une bouffée vers le soleil, en témoignage de ses bonnes intentions. La paix était faite.

Un guerrier se prépara pour la danse du calumet. Il saisit sa hache et ses flèches et, brandissant ces armes, imitait le combat. Son grand corps d'athlète, aux muscles saillants, se détachait en attitudes violentes, sur la lumière enfumée qui montait derrière lui. En face du président, se dressait un poteau, que le sauvage, après avoir gesticulé longtemps, frappa de sa hache. Le silence se fit alors, et lentement, de sa voix sifflante, le guerrier relata une de ses prouesses. Les spectateurs, en guise de félicitations, jetèrent des hurlements affreux. Le danseur reprit sa place, d'autres sauvages répétèrent les mêmes gestes.

Lorsque vint le moment de se séparer, du Luth leur fit renouveler leurs promesses. “ L'arbre de la paix monte vers les nuages, leur dit-il, que les alliés lèvent constamment les yeux vers lui ” Puis il leur souhaita bon voyage, demandant au maître de la vie, “ de dissiper leurs maux de tête et d'estomac, afin que leurs parents les revoient contents. ”

\* \* \*

Peu à peu, la neige disparut ; la sanguinaire fit briller sa corolle blanche, l'oiseau bleu vint visiter les bourgeons verdissants. Le moment était venu de compléter l'exploration.

Au mois de juin 1680, en compagnie de quatre Français et d'un sauvage, du Luth partit sur deux canots, pénétrant plus avant vers le sud, afin d'atteindre le Mississipi. Tout le cours de la rivière était obstrué par des huttes de castor, élevant leurs coupoles au-dessus des eaux. Il fallait quelquefois éventrer ces huttes et rompre les digues de ces intelligents constructeurs, “ hommes d'une autre race ”, disaient les indiens.

Et sur les rives, au fil de la route, quelles scènes d'une sauvage grandeur ! Parfois, un troupeau de buffles venait se désaltérer dans le courant. Les robustes animaux, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, regardaient, étonnés, ces intrus qui venaient troubler leur quiétude ; leurs grands yeux suivaient les mouvements des canots, puis, tout à coup, saisis de terreur, poussant un meuglement plaintif, ils s'enfuyaient, leurs pieds soulevant les mottes de terre qui retombaient derrière eux,

pendant que les branches craquaient sous leur galop précipité. D'autres fois, l'original, aux bois longs et palmés, nageait à travers la rivière; son muflé énorme dominait les eaux, et de chaque côté de son poitrail fuyaient de petites vagues, gonflées par sa marche rapide.

Les jours passaient vite au spectacle de cette belle nature. On traversa un lac, d'où une petite rivière conduisit au grand Mississipi. Du Luth apprit en entrant dans ce fleuve que le père Hennepin, récollet, fait prisonnier par les Sioux, avait été contraint de les suivre depuis plusieurs semaines. Le père Hennepin et du Luth s'étaient connus en Europe, à la bataille de Senef, où le père servait comme chapelain; depuis, le récollet, venu au Canada, avait suivi La Salle; il s'en était séparé pour reconnaître le Mississipi, et avait été pris par les Sioux... Du Luth allait-il laisser le missionnaire entre les mains des sauvages? Mais comment affronter seul, une nation entière? La bravoure ne calcule pas.

“ Je laissai deux Français avec les marchandises, et pris avec moi le sauvage et deux coureurs de bois ”, raconte du Luth. Nos héroïques voyageurs firent quatre-vingts lieues, marchant jour et nuit, avant d'atteindre le courageux prisonnier et les onze cents indiens qui l'escortaient.

Le chef de la bande était un de ceux qui, l'année précédente, avaient fait la paix avec les Français. “ Que sont devenues tes promesses, lui dit du Luth, ont-elles disparu comme la neige des bois, et comme les glaces des rivières? ” Le sauvage baissait la tête.

“ N'avons-nous pas fumé ensemble le calumet de paix? Ce prêtre est mon frère, et je veux le ramener avec moi. ”

“ Ecoute, Ononthio, je garde la robe noire avec moi afin de me faire instruire, moi et mon peuple ”, dit le sauvage après avoir réfléchi un peu.

“ Mais pourquoi alors le traînez-vous, comme s'il était prisonnier? ”

“ Tu connais ma nation, Ononthio, je le maltraite afin de les empêcher de le tuer. Cependant, je vais te le rendre. ” Le chef alla lui-même chercher le père Hennepin qui, plein de reconnaissance, prit place dans les canots.

L'exploration se continue sans autre incident. Du Luth suit le Mississipi, la rivière Wisconsin jusqu'à la baie Verte; à Michillimackinac il passe l'hiver 1680-81. Le 29 mars 1681, il part sur les glaces avec le père Hennepin et deux Français; puis, après le dégel, continue son voyage par eau, et, vers la fin de mai, les voyageurs descendent en chantant le cours de l'Outaouais.

Arrivé à Québec en juin, du Luth eut à souffrir des persécutions de ses ennemis; il fut même emprisonné pendant quelques jours, accusé de trafic illégal avec les sauvages. Ainsi se termina cette expédition. Du Luth avait visité les grands lacs Huron et Supérieur, exploré les sources du Mississipi, de la rivière Rouge et du Saint-Laurent; il s'était rendu dans l'ouest plus loin qu'aucun Français; il avait conquis l'amitié des Sioux, et son influence s'étendait sur toutes les nations avoisinantes.

\* \* \*

Il y eut des explorateurs plus heureux que du Luth, mais aucun n'a exposé sa vie à de plus grands périls, ni conquis sur les sauvages un pareil ascendant. Du Luth aurait pu user de son influence pour s'enrichir, mais il mourut pauvre, et Vaudreuil a pu dire de lui avec justice: " C'était un très honnête homme ", et " l'un des officiers les plus braves de la colonie ", ajoute Charlevoix, L'histoire ratifie ces jugements et nous montre en du Luth l'une des figures les plus sympathiques des temps héroïques de la Nouvelle-France.

\* \* \*

L'épopée canadienne a été chantée par de grands poètes, et l'histoire de nos hommes illustres, racontée admirablement; mais nous avons oublié nos chevaliers errants, explorateurs, coureurs de bois. Plusieurs d'entre eux, sans doute, ne méritent pas toute notre estime, mais la vie d'un grand nombre est admirable. Les coureurs de bois nous ont attaché les sauvages et nous ont protégés contre l'Anglais et l'Iroquois; ils ont découvert ou exploré le centre et l'ouest de l'Amérique du Nord; ils formaient l'avant-garde de nos armées intrépides, et les soldats incomparables des expéditions lointaines, de Terre-Neuve, de la baie d'Hudson..., étaient des coureurs de bois; enfin, ils ont contribué pour une large part à la formation du caractère canadien, souple mais persévérant. Qui donc fera revivre les drames émouvants de leurs carrières aventureuses?... Espérons que bientôt un écrivain patriote saura dégager de leur histoire les grandes leçons d'énergie, d'endurance et de ténacité qu'elle contient. Nous avons besoin de ces leçons, car nous livrerons encore de rudes combats pour accomplir notre destinée glorieuse: conserver en Amérique la vraie civilisation, l'esprit catholique et l'esprit français.

Montréal, octobre 1917.

FR. ROBERT,  
*des Ecoles chrétiennes.*

## CARTES DU BON LANGAGE

---

M. l'abbé Etienne Blanchard, p. s. s., l'un de nos chevaliers de la langue française, qui travaille constamment à stimuler chez nous la fierté de la race, vient de publier une troisième série de ses *Cartes à jouer du " Bon langage "*.

On sait tout le bien qui s'est propagé dans les familles et surtout parmi les écoliers, grâce à ces cartes qui sont un agréable passe-temps et dont la leçon est si facile. Faites sur le modèle des jeux d'Histoire du Canada, qu'anciennement toutes les pensionnaires connaissaient par coeur, elles poursuivent le même but patriotique, celui de conserver à notre pays et dans notre foyer sa note tout à fait française.

### 1 C

1. Tricher au jeu, c'est pas fair.  
— Tricher au jeu, ce n'est pas *loyal*.
2. Donnez-nous fair play.  
— Donnez-nous les coudées franches.
3. Ils ont fait ami ensemble.  
— Ils *se sont liés d'amitié*.
4. Parler de même, çà fait pas.  
— Parler *ainsi, çà ne convient pas*.
5. Ce habit me fait mal.  
— Cet habit me *va* mal.
6. Une bolt et sa noix (nut).  
— Un *boulon* et son *écrou*.
7. Je n'irai pas aux vêpres, j'ai peur de faire de la toile.  
— Je n'irai pas à vêpres, j'ai peur de *me trouver mal (de m'évanouir, d'avoir une faiblesse)*.

### 4 D

1. C'est un type trop flush.  
— C'est un *panier percé*.
2. Dites en un seul mot : le temps des foins.  
— La *fenaison*.
3. Dites en un seul mot : un grenier à foin.  
— Un *fenil*.
4. Il vient nous voir des fois.  
— Il vient *parfois* nous voir.
5. Il y a des fois où c'est impossible.  
— Il y a des *moments* où c'est impossible.
6. Je me suis acheté une montre à couvert et un fob.  
— Je me suis acheté une *savonnette* et un *pendant* (chaîne pendante).
7. Apporte un " grape fruit ".  
— Apporte un *pamplemousse*.

Prix du jeu, avec règles, \$0.30; franco, \$0.33, en s'adressant à l'abbé Etienne Blanchard, église Saint-Jacques, Montréal. Se procurer aussi à la même adresse: *Dictionnaire du Bon Langage* (\$0.50 franco, relié) et *2 000 mots par l'image* (\$0.29 franco). Les trois franco: \$1.00.

---

**TÉMOIGNAGES ANGLO-CANADIENS**

---

“ *Meeting the French-Canadian Half-Way*, ” tel est le titre suggestif d’une causerie que donnait récemment, devant le *Toronto Ad Club*, M. Charles Holmes, directeur de la revue *Publicity*, éditée par l’Agence canadienne de Publicité, de Montréal.

Devant une affluence extraordinaire d’auditeurs, parmi lesquels on remarquait des représentants de la plupart des grandes maisons d’affaires de Toronto et un certain nombre de personnages de la politique locale, M. Holmes s’attaqua avec force à tous les préjugés entretenus dans les milieux anglais sur le compte des Canadiens français. De l’ensemble de ses remarques impartiales découlent les conclusions suivantes : l’animosité marquée par beaucoup contre les Canadiens français n’est pas justifiable ; les Canadiens français ne sont pas des étrangers dans ce pays, ils y sont une force avec laquelle il faut compter ; la langue française a droit de cité en ce pays ; le parler des Canadiens français n’est pas ce patois que d’aucuns imaginent, mais “ un français plus uniforme que celui des Français de la vieille France. ”

Après les félicitations du président du lunch-causerie, M. Fitzpatrick, M. Holmes reçut l’approbation de M. Conquergood, au nom des manufacturiers de Toronto, ainsi que de M. John Blackhall surintendant de la Dominion Express Co., et de M. Cameron, commissaire de la ville de Toronto. Celui-ci avoua même qu’arrivé à ce lunch, imbu de préjugés contre les Canadiens français, il quittait la table avec une meilleure appréciation de leurs qualités. Il dit n’avoir qu’un regret, c’est que M. Holmes ne puisse pas se faire entendre dans toutes les villes de l’Ontario.

---

## COURS DE VACANCES AUX ÉCOLES D'AGRICULTURE

---

Pour des raisons que chacun conçoit, les prochaines vacances auront un cachet particulier, et ce sera une fort bonne chose, pour les parents comme pour les enfants. Le travail le plus profitable, le plus hygiénique, comme le plus moralisateur et le plus impérieusement commandé, sera le travail de la terre. Même en temps de paix, il pourrait être prescrit avec avantage aux jeunes gens qui laissent leurs livres pour le repos. Et ceux qui, devenus vieux, se rappellent avoir travaillé sur la terre en pareille occasion, n'hésitent pas à affirmer qu'en plus de l'agrément qu'ils ont trouvé, cette besogne a été pour eux un apprentissage précieux des réalités de la vie et une discipline féconde, comme seul peut en dégager le contact des choses pacifiques, fortes et saines de la campagne.

La culture du sol se fait de plus en plus payante; elle devient une industrie. Devant l'avènement de la science en agriculture, la disgrâce marquée jadis pour la carrière d'agriculteur disparaît de nos mœurs. La mentalité change parce que les conditions sont changées.

Pressentant et suscitant cet éveil agricole, les gouvernements ont largement dépensé pour innover, corriger et rajeunir les méthodes de culture. Entre autres moyens, on a ouvert des écoles d'agriculture. Quelques-unes de ces écoles, celles d'Oka et de Sainte-Anne de la Pocatière, notamment, institutions florissantes et accréditées, intimement liées au progrès agricole depuis soixante ans, se pliant davantage aux besoins de l'heure et étendant leur champ d'activité, ont résolu de recevoir, durant les mois d'été, les élèves des collèges classiques et commerciaux, et d'une manière générale les fils de cultivateurs.

Un cours spécial, particulièrement soigné, sera donné à ces écoles. La contribution nominale est de cinq piastres par élève. Voilà donc une occasion exceptionnelle pour les élèves de nos petits séminaires et de nos nombreuses maisons d'enseignement commercial, de compléter leur bagage intellectuel, en allant puiser, pendant leurs vacances, à l'une de ces sources les plus vives, les grandes notions de la science agricole. Chacun en retireront un utile profit; plusieurs y trouveront peut-être leur voie qui les amènera, comme beaucoup d'autres déjà, aux écoles d'agriculture, et de là à l'enseignement agricole dans notre province.

L'idée sourira sans doute aux parents. Qu'ils s'empressent alors d'écrire au directeur de l'école afin d'obtenir tous les renseignements à ce sujet et retenir une place pour leurs fils.

Les vacances ainsi passées en contact assidu avec les maîtres de la science agricole, seront les plus belles et les plus utiles qu'ils auront jamais eues. Ils s'instruiront moralement et intellectuellement, ils acquerront des connaissances précieuses pour les quelles ils se passionneront. En apprenant à mieux aimer la terre, ils se prépareront à devenir des patriotes convaincus, ardents, dévoués comme il en faut à notre époque tourmentée.

---

### CHEZ NOS SECTIONS

---

La section Cavalier de la Salle a des oeuvres patriotiques à son crédit, et elle en est justement fière. Depuis quatre ans déjà, elle donne aux maisons d'éducation de la Pointe-Saint-Charles des prix de fin d'année qui lui ont conquis l'estime de chacun.

Voici comment s'analysent ses générosités de juin 1918, plus considérables que par le passé :

- 4 *Histoire du Canada*, de l'abbé Ferland,
- 5 *Fleurs de lys*, concours littéraire de notre Société,
- 1 *Vie du R. P. Lacombe*,
- 1 *Anciens Canadiens*, de P.-A. de Gaspé,
- 1 *Confédération canadienne*, de l'abbé Lionel Groulx,
- 1 *Montcalm*, de Thomas Chapais,
- 1 *Vie de Mgr Taché*, de Dom Benoit,
- 1 *Louis Hébert*, de l'abbé Az. Couillard-Desprès.

Qui voudra imiter la section Cavalier de la Salle ?

L'ANNALISTE.

---

**CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE**

---

**AU SUJET DE L'ASSEMBLÉE DU 28 FÉVRIER 1918**

---

Le comité conjoint demandé par l'Assemblée des sociétaires du 28 février dernier, a considéré la question qui lui était référée et il désire informer les sociétaires que la décision à laquelle, il s'est arrêté n'entraînant aucun changement des statuts ni des règlements, il ne lui a pas paru nécessaire de faire convoquer une nouvelle assemblée des sociétaires pour ratifier cette décision.

---

**ACTIVONS LA PROPAGANDE**

---

Il est admis chez tous les sociétaires de la Caisse Nationale d'Économie et même chez les personnes qui ne peuvent encore, pour des raisons diverses, faire partie de cette Société, qu'elle est avantageuse pour ses membres, au point de vue financier, et qu'elle est en même temps une institution de premier ordre dans l'organisme national.

Pour lui donner son plein développement et lui faire produire le maximum de bien qu'elle peut faire à notre population, il nous faut adopter les moyens les plus rationnels pour la propager et la faire connaître dans chaque foyer, en ville aussi bien que dans toutes nos campagnes quelle que soit la région où elles se trouvent.

Nos premiers rentiers pour l'année 1919 anticipent déjà leur bénéfice très satisfaisants du placement de leur épargne à la Caisse Nationale d'Économie. C'est à eux qu'incombe le devoir de faire partager aux personnes de leurs familles, ou de leurs amis, la satisfaction qu'ils en éprouvent, en les invitant de ne pas tarder à donner immédiatement leur adhésion à la Caisse et en leur faisant comprendre qu'il ne faut jamais remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui.

Actuellement, le nombre de sociétaires excède soixante mille et, chaque année subséquente à l'année 1919, plusieurs milliers deviendront à leur tour pensionnaires, avec la même obligation de travailler parmi leurs concitoyens des deux sexes et de tout âge, à la diffusion de notre Société.

L'intérêt particulier, aussi bien les avantages collectifs de notre population, feront de la Caisse, avant longtemps, une institution puissante et protectrice de tout notre peuple. Il suffit d'examiner les avantages extraordinaires que va procurer aux jeunes rentiers de la Caisse la création de la classe additionnelle dite de *deuxième période*, dont les pouvoirs ont été obtenus à la dernière Session de la Législature, pour justifier les appels désintéressés que nous faisons à tous nos compatriotes. Cette classe additionnelle est le vrai complément de la Caisse. Elle a pour objet principal le bien-être de tous ses membres, en leur procurant une rente plus substantielle à une époque où leur âge et leur santé requièrent très souvent une aide effective, pour les soustraire aux charges qu'ils pourront imposer à leurs familles. C'est en réalité une rente assurée pour la vieillesse, puisque cette rente de deuxième période ne peut être retirée dans tous les cas, qu'après l'âge de quarante ans; et qu'elle devra être de cinq à six fois plus élevée que la première pension payée aux rentiers de la Caisse.

Nous pouvons procurer à nos membres des rentes futures de n'importe quel montant. La Caisse délivre à ses membres des livrets et certificats pour une, deux, cinq, huit et même douze rentes, c'est-à-dire qu'ils peuvent contribuer à la Caisse, depuis \$4.00 jusqu'à \$40.00 par année, suivant le montant d'argent qu'ils peuvent disposer à cette fin.

La première rente qui leur sera distribuée variera suivant la classe qu'ils auront adoptée. Si un membre prend un livret de plusieurs rentes et qu'il retire après vingt ans une somme de deux cents piastres par année, et s'il s'inscrit à la classe additionnelle de deuxième période; après quarante ans, sa rente serait certainement de cinq fois plus élevée que la première, c'est-à-dire d'environ mille piastres par année, et chaque année subséquente, sa rente sera proportionnelle à la première, qu'il aura laissée s'accumuler durant la deuxième période.

Je ne suis pas optimiste au point de dire que tout le monde doit faire partie de la Caisse, mais je sais qu'un grand nombre de pères de famille y feraient inscrire tous leurs enfants, dès leur bas âge, s'il

étaient convaincus qu'à quarante ou cinquante ans, il leur sera assuré une rente viagère de mille piastres par année, jusqu'à la fin de leur vie, ils verseraient sans arrière pensée, pour leurs enfants, un montant de 20, 30 ou même 40 piastres par année, durant les premiers vingt ans, pour leur assurer le revenu d'un capital substantiel, durant la dernière moitié de leur existence. Il ne faut pas oublier que mille piastres par année représentent un capital de \$20 000 piastres à 5% d'intérêts. Sont-ils nombreux, les pères de famille qui peuvent se dire certains de laisser à chacun de leurs enfants un héritage d'un assez haut chiffre pour leur procurer de pareils revenus ?

Après l'étude de nos statuts et de nos règlements, et avec un peu de réflexion sur le fonctionnement de notre Société, toute personne soucieuse de l'avenir de ses enfants ne peut faire autrement que de les inscrire au plus tôt à la Caisse Nationale d'Economie, et de s'en faire un propagandiste, pour le plus grand bien de tous.

ARTHUR GAGNON,  
*administrateur.*

### TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

#### Inscriptions du mois de mai 1918

- 1 J.-B. Ricard
- 2 Albert Thinel
- 3 F.-X. Cabana
- 4 Raoul Cousineau
- 5 J.-I. Piché
- 6 J.-H.-R. David
- 7 D. Buisson
- 8 J.-B. Johnson
- 9 E. Rousseau
- 10 J.-A. Beauparlant
- 11 J.-F. Côté
- 12 O. de Lottinville

#### Moyenne par semaine

- 1 J.-B. Ricard
- 2 F.-X. Cabana
- 3 Albert Thinel
- 4 J.-B. Johnson
- 5 Raoul Cousineau
- 6 Désiré Buisson
- 7 J.-H.-R. David
- 8 J.-I. Piché
- 9 J.-A. Beauparlant
- 10 Eudore Rousseau
- 11 O. de Lottinville
- 12 J.-F. Côté

J.-ARTHUR DUBÉ, *Directeur du Recrutement.*

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

## BILAN DU MOIS DE MAI 1918

## RECETTES :

|  |            |            |          |  |           |             |
|--|------------|------------|----------|--|-----------|-------------|
| Balance au 30 avril 1918.....                          |            |            |          |  |           | \$55,335.77 |
| Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"                 | \$5,684.75 | \$1,950.00 | \$252.10 |  | \$140.00  |             |
| Intérêt sur dépôts en banques .....                    |            |            |          |  |           | 8,026.85    |
| — contributions mensuelles .....                       |            |            |          |  |           | 68.46       |
| Oeuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Stanislas..... |            |            |          |  |           | 20.25       |
| Mun. Scolaire de Rigaud, Ont. ....                     |            |            |          |  |           | 127,673.33  |
| — de Rigaud, amortissement .....                       |            |            |          |  | \$ 305.47 |             |
|  |            |            |          |  | 50.58     | 356.05      |
| Paroisse de Labelle, intérêt .....                     |            |            |          |  | 896.92    |             |
| — Labelle, amortissement .....                         |            |            |          |  | 198.62    | 1,095.54    |
| Village de Jonquières, intérêt .....                   |            |            |          |  | 605.89    |             |
| — Jonquières, amortissement .....                      |            |            |          |  | 106.21    | 712.10      |
| Saint-Gabriel de Bouchette, intérêt .....              |            |            |          |  |           | 350.00      |
| Saint-Raphael de Burbidge, intérêt .....               |            |            |          |  |           | 350.00      |
| Paroisse de Gracefield, intérêt .....                  |            |            |          |  |           | 350.00      |
| Gouvernement de la Puissance, intérêt.....             |            |            |          |  |           | 125.00      |

## DÉBOURSÉS :

|                              |        |              |
|------------------------------|--------|--------------|
| Escompte mensuel .....       | 154.07 |              |
| Remboursement de décès ..... | 2.25   | 156.32       |
|                              |        | <hr/>        |
|                              |        | \$194,307.03 |

## CAPITAL INALIÉNABLE AU 31 MAI 1918

|  |              |   |              |
|--|--------------|---|--------------|
| <b>PRETS :</b>                                     |              | <i>Report</i> .....                                 | \$678,681.97 |
| Comm. Scol. Côte S.-Louis....                      | \$20,000.00  | Comm. Scol. St-Jean-Berchmans                       | 67,500.00    |
| Oeuvre et fabrique de la paroisse de Labelle ..... | 17,739.73    | Oeuvre et Fabrique Sainte-Philomène, Rosemont ..... | 32,000.00    |
| Mun. du canton de Maniwaki.....                    | 7,604.11     | Mun. Laval-des-Rapides .....                        | 39,018.00    |
| Comm. scolaire, Shawinigan....                     | 10,645.91    | — Rapide-de-l'Original .....                        | 9,838.96     |
| Ecoles séparées, Alfred, Ont....                   | 900.00       | Oeuvre et fabrique de St-Raphael de-Barbidge .....  | 10,000.00    |
| — — Nepean, B. ....                                | 3,000.00     | — — de St-Gabriel-de-Bouchette .....                | 10,000.00    |
| Mun. de Jonquières.....                            | 24,129.30    | — — le paroisse de Gracefield .....                 | 10,000.00    |
| — Sturgeon Falls .....                             | 26,614.36    | Gouvern. de la Puissance....                        | 4,875.00     |
| — Sudbury, Ont. ....                               | 9,285.92     | Mun. St-Alexis-de-la-Gr.-Baie..                     | 28,911.00    |
| Comm. Scol. de Rigaud.....                         | 6,058.88     | — Ville St-Michel .....                             | 45,000.00    |
| Ville de Roberval.....                             | 5,786.73     | — Ville de Lasalle .....                            | 42,500.00    |
| — Victoriaville .....                              | 94,463.69    | Oeuvre et Fabrique Montréal-Est                     | 9,000.00     |
| 2e Div. Co. Lac Saint-Jean....                     | 5,327.69     | Mun. Ville de Dorion.....                           | 40,320.00    |
| Mun. du village de Warwick....                     | 13,800.00    | Oeuvre et Fabrique St-Rédempteur de Hull .....      | 50,000.00    |
| Syndics Ecole de Danville....                      | 5,276.34     | Mun. Ville de Roberval.....                         | 58,591.57    |
| Mun. du canton de Windsor....                      | 11,462.28    | Comm. Scol. de Longueuil....                        | 59,742.81    |
| Oeuvre et Fabrique Saint-Sacrement, Lachine .....  | 20,000.00    | Mun. Ville de Nicolet.....                          | 9,127.76     |
| Comm. Scol. de Longueuil....                       | 23,004.86    | Orphelinat Catholique de Mtl.                       | 135,000.00   |
| Municipalité d'Asbestos .....                      | 38,495.50    | Comm. Scol., Ville de Rigaud..                      | 10,000.00    |
| Oeuvre et fabrique de St-Stanislas (Mtl) .....     | 97,326.67    | Corp. Ecole Polytechnique....                       | 135,000.00   |
| Société S. Jean-Bte, Montréal.                     | 120,000.00   | Intérêts dus .....                                  | 9,018.60     |
| Comm. Scol. Rivière St-Pierre.                     | 95,260.00    | En banques .....                                    | 194,307.03   |
| — — Tétreaultville .....                           | 22,500.00    |   |              |
| <i>A reporter</i> .....                            | \$678,681.97 |   |              |

Total.....\$1,688,432.70

ARTHUR GAGNON, administrateur.

## Projections Lumineuses et Cinématographie

### DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION ET À DOMICILE

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'établir un Service de Projections lumineuses et de Cinématographie, dans le but d'aider les éducateurs et les conférenciers à se procurer les vues et les accessoires nécessaires à l'enseignement par la projection, maintenant au programme d'études, dans les écoles européennes et américaines.

Le temps est venu d'introduire cette nouvelle méthode dans nos maisons d'éducation, car il est reconnu qu'elle rend d'incalculables services à la saine pédagogie. La projection est un puissant moyen d'enseignement; elle fait d'abord voir ce qu'on veut faire comprendre; c'est l'illustration de la parole. Avec le concours de l'image, les leçons, d'arides qu'elles étaient, deviennent intéressantes et captivantes. L'élève retient toujours ce qu'il a vu, tandis qu'il oublie vite ce qu'il n'a fait qu'entendre. L'image bien expliquée vaut tout un long exposé abstrait; de plus, elle épargne au maître et à l'élève beaucoup de temps et de fatigue.

On a laissé le cinématographe devenir une école de mauvaises mœurs. S'il est l'instrument du mal, pourquoi ne pas s'en servir pour le bien? Il faut de toute nécessité réagir contre ces spectacles démorallisants. Il faut que les enfants sachent qu'il y a de fort belles choses à voir en vues animées, comme les voyages, l'industrie, l'histoire, les sciences appliquées.

Grâce à un cinématographe de construction spéciale, je puis donner ces représentations dans les écoles et à domicile, sans le moindre danger d'incendie.

#### Principales séries de diapositives spéciales à l'enseignement

Vies de Jésus et de la Vierge; l'Ancien et le Nouveau Testament; La Palestine (80 vues); *Le Paradis perdu* de Milton, et *La Divine comédie* du Dante. Illustrations de Gustave Doré.

HISTOIRE DU CANADA, d'après les documents originaux. — *Les grandes figures de notre histoire*. Séries de 8 à 15 vues chacune. — Jacques Cartier—ChAMPLAIN—MaisonNEUVE—Marguerite Bourgeoys—Jeanne Mance—Dollard des Ormeaux—Madeleine de Verchères—Montcalm—Lévis—etc.

La lutte scolaire dans l'Ontario. Une distribution de prix à Green Valley, en juin 1916. (Voir *l'Almanach de la langue française*, de 1917).

Les Congrès Eucharistiques canadiens, 1910-1916. Événements patriotiques et religieux (processions, soirées, fêtes populaires). Galerie de nos grands patriotes. — Chansons du terroir. — Nos vieux manoirs. — Voyage à travers notre province (les pays). — Le Canada pittoresque. — Le vieux Montréal et le vieux Québec. — Voyages de Peary au Pôle nord.

HISTOIRE DE L'ART. — Architecture, Sculpture, Peinture et Sciences appliquées. — Cours complet d'Architecture, Géographie, Géologie, Anatomie, Hygiène scolaire, etc. — La guerre actuelle. — Vues d'industrie—de voyages—de sport. — Colonisation et Agriculture. — Histoire naturelle. — Les merveilles de la nature, vues au microscope. — Vues récréatives et amusantes.

Verres de lanterne de haute qualité, en noir ou en couleur, faits d'après vos négatifs, gravures, dessins.

Achat, vente, échange, location, réparation d'appareils de projection et de photographie.

Travaux photographiques en tous genres.

Catalogue complet pour chaque catégorie de diapositives, envoyé sur demande.

*Messieurs les Conférenciers,*

Je tiens à votre disposition un grand choix de volumes illustrés sur divers sujets et pays, des collections de vues et de photographies sur l'histoire nationale, des reproductions de tableaux et de gravures des grands maîtres.

## EDGAR CARIÉPY

de la Société historique et de la Société d'Archéologie.  
Projectionniste de l'Université Laval et de la Société Saint-Jean-Baptiste, etc.

Tél. Est 6272

704, rue Saint-Denis, Montréal

L.-Eug. Courtois, 233, rue Christophe-Colomb  
Tél. St-Louis 7983

Jos.-Ed. Courtois, 272, rue Panet  
Tél. Est 744

## COURTOIS FRÈRES, ASSURANCES

Successeurs de Joseph Courtois

Bureau établi en 1890

263, RUE VISITATION

Tél. EST 985

Bureau: Western Assurance Co.,  
61, Rue Saint-Pierre

Tél. Bell: MAIN 507

## GEORGES TANGUAY

COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: 1445, RUE PAPINEAU . . . . . MONTRÉAL

Tél : Saint-Louis 4108

Tél. Bell: MAIN 494

## EDMOND HURTUBISE

Courtier  
d'assurances

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "

160, RUE SAINT-JACQUES . . . . . MONTRÉAL

# La Royale, Limitée

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant général

J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE \$125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

Place d'Armes, Montréal

REPRÉSENTANTS À MONTRÉAL :

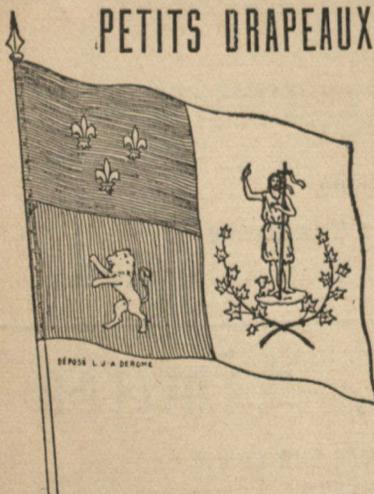
## Hurtubise & Saint-Cyr

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone : MAIN 1287

Tél. Main 2064 (bureau)

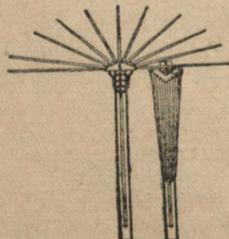
Tél. Westmount 2541 (domicile)

**S.-RAOUL GAUTHIER****Commissaire  
Courtier d'assurances****IMMEUBLE MONTREAL TRUST****11, Place d'Armes . . . Montréal****PETITS DRAPEAUX AUX ARMES DE LA SOCIÉTÉ**

Drapeaux en soie, appropriés aux fêtes de la jeunesse, pavoisements et décorations d'automobiles.

**DEUX FORMATS****3 x 4 pcs, la douzaine \$0.50 franco**— — le cent **4.00** —**4 x 6 — la douzaine 1.00 —**— — le cent **7.50** —

EN VENTE CHEZ

**M. L.-J.-A. DEROME****36 ouest, rue Notre-Dame - - - Montréal****Le Sechoir RATELLE****(BREVETÉ)**

Ce séchoir, en bois franc, d'un fini irréprochable, rend, malgré son prix modique, d'inappréciables services.

Peut contenir autant de linge que quarante pieds de corde, et il à l'avantage de se placer dans la cuisine.

Pour faire sécher le linge, il suffit de descendre la glissière à votre portée, d'étendre le linge sur les baguettes et de remonter la glissière jusqu'à deux pouces du plafond ; de cette façon la pièce reste absolument libre.

LE SECHOIR RATELLE, supprime tous ces inconvénients. — Prix : **\$5.00**

**A.-J. RATELLE, fabricant****1640, rue Chabot****Tél. St-Louis 7323****Montreal**

# BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé . . . . . \$10,000,000  
Capital versé, Fonds de réserve . . . . . 7,700,000  
Total de l'actif . . . . . 44,500,000

## DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner  
Beaudry Leman, gérant général  
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques

F.-G. Leduc, gérant

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3%, l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

## BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé : \$2,000,000 00

Capital versé et surplus au 31 décembre 1916 : \$1,700,000.00

Actif total : au-delà de \$21,600,000.00

Siège central : 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : L'hon. H. LAPORTE, C.P., de la maison Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Vice-Présidents : M. W. F. CARLEY, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.  
M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."  
L'hon. ALPHONSE RACINE, C. L., de la maison Alphonse Racine Ltée.  
M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin Ltée.  
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :  
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Président : Dr E.-P. LACHAPPELLE, Vice-Président du "Fonds Foncier Franco-Canadien."  
L'hon. NARCISSE PÉRODOUT, N. F., ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

24 succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et de Nouvelle-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : BRUXELLES — New York : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. Boston : National Savings Bank. Chicago : Continental National Bank. AMSTERDAM : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHES : Kais. Kon. Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

# RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser de 25 sous à \$3.00 par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MÉDICAL

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

60 000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ: près de \$ 2 000 000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

## La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Économie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

## ARGENT À PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste (Caisse Nationale d'Économie) prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur . . . . . Arthur Gagnon  
Directeur du recrutement . . . J.-Arthur Dubé  
Inspecteur . . . . . J.-I. Couture  
Inspecteur . . . . . Alexis Côté